

## FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT

- Etablissement public de santé -

### I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

#### **Etablissement :**

L'hôpital est composé de plusieurs établissements et occupent un vaste territoire situé en rive gauche du Val de Saône nord qui répondent aux besoins de santé et médico-sociaux de sa population. La structure est une réponse de premier recours à une population essentiellement âgée qui recherche un service de qualité et de proximité.

Disposant d'une importante palette d'autorisations d'activités, et de compétences variées, du court séjour aux soins à domicile, des soins de réadaptation à l'EHPAD activité majeure, en passant par les soins de longue durée ou l'accueil temporaire.

Le Directeur dirige le centre hospitalier Ain Val de Saône, qui comprend les sites de Pont-de-Veyle, Thoissey et Montmerle, ainsi que les EHPAD de St Laurent-sur-Saône, Feillens et Bâgé-le-Châtel.

La structure est donc composée d'une partie sanitaire et d'une partie médico-sociale réparti sur 3 sites :

-Pont de Veyle

-Thoissey

- Montmerle

Le CH Ain Val de Saône couvre un large territoire et propose 400 lits en hébergement permanent en EHPAD (sur les 3 sites).

Deux services de Médecine Polyvalente sont proposés pour des hospitalisations complètes, l'un sur le site de Thoissey (8 lits) et l'autre sur le site de Pont de Veyle (12 lits).

Deux services de SMR sont proposés, un à Thoissey (29 lits) et un à Pont de Veyle (18 lits).

Le CH-AVS est membre du GHT Bresse – Haut Bugey et s'intègre dans les filières de soins, en privilégiant le maintien ou le retour à domicile, puis une réponse graduée afin d'éviter les ruptures de parcours et le recours aux services d'urgence.

Pour ce faire, il a noué de nombreuses collaborations tant entre les 3 CH -MCO qui l'entourent qu'avec les professionnels de proximité privés ou publics.

Sa labellisation en tant qu'hôpital de proximité l'amène à enrichir ces collaborations et à utiliser au mieux les ressources dont dispose le territoire tout en optimisant la transversalité de sa propre organisation.

Le projet d'établissement récemment élaboré confirme ces orientations tout en soulignant la dimension humaine des prises en charge et la qualité de vie et la sécurité des soins que l'ensemble des acteurs entend privilégier.

#### **Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :**

**L'établissement est membre du GHT Bresse Haut Bugey et est composé d'une partie sanitaire et d'une partie médico-sociale répartie sur 3 sites :**

**- Pont de Veyle (médecine, SMR, USLD et EHPAD)**

**-Thoissey (Médecine, SMR, EHPAD et UVP)**

**- Montmerle (EHPAD et UVP)**

**Le Directeur gère également les EHPAD de St Laurent-sur-Saône, Feillens et Bâgé-le-Châtel.**

#### **Cotation de la part fonctions de la PFR :**

*(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)*

Poste sur échelon fonctionnel, cotation : 3

#### **Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :**

#### **Nom - Prénom du Président de CME :**

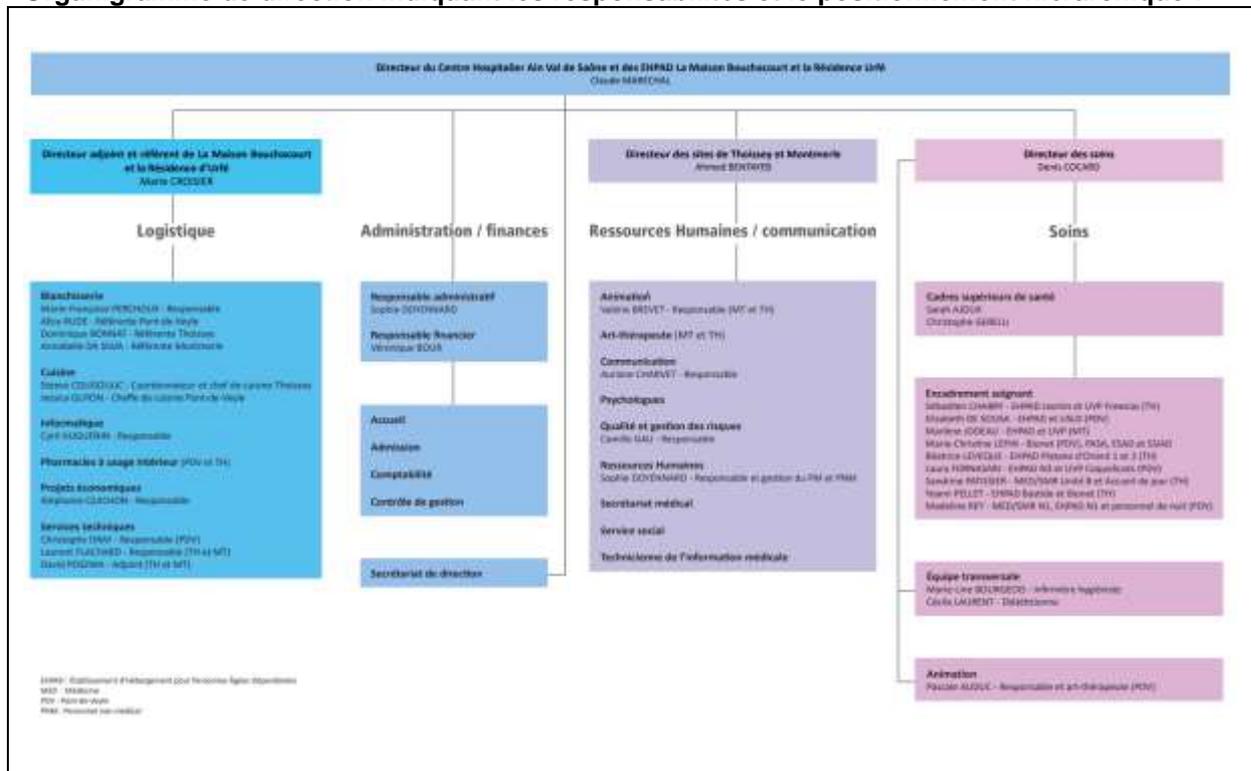
**Dr Vial Albane**

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil de surveillance :

Maurice Voisin

**Gouvernance :**

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :



Composition du directoire :

Madame VIAL Albane, Président de CME

Madame COLLET Fabienne, Représentant CSIRMT

Monsieur MARECHAL Claude, Directeur

Madame BENTAYEB Ahmed, Directrice Adjointe – RRH

Monsieur GERELLI Christophe, Cadre supérieur de santé

Pôle médicaux et médico-techniques :

Le CH AVS a comme activités de l'EHPAD (sur les trois structures), du SMR, de l'ULSD, de la médecine polyvalente (2 services sur Pont de Veyle et Thoissey). Les services de médecine polyvalente sont proposés pour des hospitalisations complètes et s'adressent à des patients avec des pathologies variées (diabète, pneumopathie, troubles neurologiques...) sur demande des médecins traitant ou lors d'une prise en charge post-urgence.

Description de la contractualisation interne :

## II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé)

- Bonne capacité à déléguer et faire monter en compétences les professionnels dans leur domaine respectif.
- Capacité avérée de pilotage et de portage de projet en lien avec les partenaires hospitaliers et de la médecine de ville aussi bien sur le versant hospitalier que médico-social.
- Travailler en réseau attendu et facilitation de forte coopération médico-sociale/sanitaire.
- S'inscrire dans les orientations de la stratégie nationale de santé.
- S'impliquer dans le GHT Bresse Haut-Bugey et contribuer aux filières de prise en charge qui peuvent se mettre en place.
- Fédérer l'ensemble des acteurs autour de la mise en œuvre du projet d'établissement.
- S'assurer du maintien d'équilibre financier des établissements.
- Accompagner des projets de prise en charge spécifique
- Moderniser le cadre de vie pour répondre aux évolutions et exigences de la population accueillie en termes de confort et de sécurité, favoriser la qualité de vie au travail des salariés.

### Projets :

#### -Projet architectural :

- . Achèvement des travaux à Feillens et déménagement
- . Vente du bâtiment Bagé
- . Extension administrative de Pont de Veyle
- . Réflexion d'amélioration du confort de Montmerle

- Développement en tant qu'hôpital de proximité de la télémédecine et téléexpertise ainsi que la mise en place d'actions communes avec les acteurs de terrain
- Déploiement CRT
- Ouverture des PASA labellisés à Pont de Veyle et Thoissey
- Evolution des PUI à Pont de Veyle – Thoissey
- Nouveau DPI Bouchacourt
- Soutien et complémentarité avec CH de Pont de Vaux pour maintenir les équilibres locaux en matière de réponse à la demande de prises en charge pour le semestre à venir

Les axes de travail sur le secteur médico-social du futur directeur sont :

- Suivi du CPOM ;
- Mettre en œuvre les évaluations HAS ;
- Mise en œuvre du projet d'établissement ;
- Poursuivre la démarche initiée sur l'organisation du travail afin de favoriser l'attractivité et la fidélisation du personnel de la structure.

Par ailleurs, dans un contexte général de tensions en termes de recrutement, l'EHPAD devra s'inscrire dans une démarche dynamique et novatrice de gestion des ressources humaines.

Il devra également participer à l'objectif de fluidification des parcours des personnes âgées et de leurs aidants.

### Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Adélaïde Léculier, chargée de mission du pôle OSH – [adelaide.leculier@ars.sante.fr](mailto:adelaide.leculier@ars.sante.fr)  
Isabelle Parandon, chargée de mission pôle PA -- [isabelle.parandon@ars.sante.fr](mailto:isabelle.parandon@ars.sante.fr)

### Personne à contacter à l'agence régionale de santé :

## PROFIL DU CANDIDAT

**Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :**

*(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)*

### **Expérience professionnelle appréciée :**

(Projets de coopération, mise en œuvre de projets médicaux, médico-sociaux et sociaux structurant, conduite du dialogue social, conduite du dialogue de gestion...)

Une expérience de management et de pilotage d'un établissement sanitaire ou médico-social seraient appréciées ainsi que celle en matière de conduite d'élaboration de projet d'établissement.

Le candidat doit maîtriser la gestion financière et budgétaire d'un établissement, la gestion des risques ainsi que celle des ressources humaines.

Il dispose de compétences en matière d'animation d'équipe pluridisciplinaire et de management du personnel.

Il dispose d'aptitudes à travailler en réseau et à gérer la communication en interne et vis à vis des partenaires ou acteurs de territoire.

L'emploi, s'adresse à un directeur ayant de bonnes connaissances dans les différents domaines de gestion

Qualités requises :

- Vision stratégique et prospective,
- Capacité au management participatif tout en mettant du cadre,
- Capacité d'analyse, de synthèse, d'anticipation et de réponse à des problématiques complexes,
- Capacité d'écoute et dialogue social de qualité, reconnue et éprouvée,
- Communication adaptée à l'intérêt des personnes accueillies, des usagers, des professionnels et bénévoles,
- Compréhension et écoute du terrain,
- Sens de l'intérêt général,
- Résistance au stress.

### **Connaissances particulières requises / prévues :** (en lien avec les spécificités du poste)

- Connaissances du champ médico-social, son écosystème et de l'animation gérontologique.
- Savoir adapter son établissement aux contraintes budgétaires et financières dans un objectif de maintien de la qualité,
- Elaborer et exécuter le budget de l'établissement.
- Connaissances en Ressources Humaines et dialogue social.
- Connaissances en logistique hôtelière et maintenance
- Négociation, gestion des conflits
- Maîtrise des outils bureautiques

### **Compétences professionnelles requises / prévues :** (en lien avec les spécificités du poste)

- Connaissance approfondie de l'environnement et du secteur médico-social
- Définition et pilotage des objectifs stratégiques
- Conduite de projets de coopérations et/ou partenariats en réseau,
- Conduite de projets architecturaux importants
- Conduite du dialogue social et sens de la négociation
- Conduite du changement

### III - MISSIONS ET ACTIVITES

#### **Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :**

Les missions générales du directeur s'inscrivent dans les valeurs du service public et dans une politique de santé publique. Le directeur est responsable du fonctionnement de l'établissement et de la continuité de service.

#### **Stratégie** (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière...):

- Il définit ou fait évoluer le projet d'établissement, en lien avec l'Agence Régionale de Santé et en conformité avec le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.
- Dans ce cadre, il positionne son établissement dans l'environnement territorial en accord avec le conseil de surveillance et assure le pilotage de l'établissement en conformité avec les orientations nationales et territoriales.
- Il conduit et évalue la mise en œuvre des orientations stratégiques définies dans le projet d'établissement et dans tous les projets qui le constituent.
- Il définit la politique financière de l'établissement.
- Il définit l'organigramme de la direction de son établissement et la répartition des fonctions ainsi que les délégations de gestion.
- Il définit et adapte l'organisation de l'établissement en pôles d'activité et structures internes conformément au projet médical d'établissement, et en fonction des évolutions internes et externes. Il définit les grands axes du contrat de pôle.

#### **Organisation** (gouvernance, organigramme de direction, délégations...)

- Lien avec le Conseil d'administration et son Président
- Encadrement de proximité

#### **Coordination externe et interne** (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, ...)

- Il coordonne avec ses partenaires du territoire de santé, les actions communes ou effectuées en coopération, en assurant notamment la continuité territoriale des prises en charge des patients.
- Il préside le directoire et anime les réunions de direction. Il préside ou anime et coordonne les autres instances de son établissement.
- Il met en place les processus de décision, et le système d'aide et de suivi des décisions (tableaux de bord).
- Il arbitre les choix opérationnels.
- Il négocie avec les acteurs externes et internes de l'établissement.
- Il veille à la cohérence et à la coordination des activités de son établissement avec celles des différents réseaux.

- Capacité à monter des appels à projets afin de mutualiser les ressources ou s'ouvrir d'autres perspectives de développement

**Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...)**

- Il dispose du pouvoir de nomination, organise l'évaluation, et dispose du pouvoir disciplinaire sur les personnels de son établissement (à l'exception des professionnels gérés par le Centre National de Gestion (CNG)) : il évalue ses collaborateurs directs.
- Il élabore le budget de l'établissement et en assure le suivi jusqu'à la clôture de l'exercice, ainsi que celui de sa trésorerie et son bilan.
- Il suit les tableaux de bord et les indicateurs clés tels que recettes, Groupes Homogènes Standardisés (GHS), occupation des lits et des places.
- Il prononce les admissions des personnes hospitalisées.
- Il s'assure du respect des droits du malade et de la promotion de la « bien-traitance ».
- Il peut assurer des fonctions d'intérim
- Polyvalence sur tous types de dossiers : achats finances, RH, dossiers techniques ...
- Missions d'expertise

**Principaux projets à conduire :**

Poursuivre le travail effectué sous la labellisation hôpital de proximité

Pérenniser l'organisation du travail en limitant le recours à l'intérim.

Stabiliser la situation financière

Poursuivre l'ouverture de l'EHPAD sur l'extérieur en recherchant des synergies et des coopérations avec les autres établissements et acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

S'inscrire dans une démarche dynamique, d'optimisation et novatrice de gestion des ressources humaines.

Projet « La réalité virtuelle pour tous » : Ce projet a permis d'acquérir six casques de réalité virtuelle et une tablette permettant d'organiser diverses visites virtuelles de musées, de monuments, etc...

Projet « Activités intergénérationnelles avec l'école de St Laurent / Saône : Ce projet a eu pour but de rassembler les générations et de partager un moment convivial et de partage autour d'une activité commune.

Projet intergénérationnel « décoration des vitrines des commerces de St Laurent / Saône : Ce projet consistait à créer avec l'aide du centre de loisirs et de la MAM de St Laurent des décorations sur le thème de Pâques pour les commerces de St Laurent/Saône.

Projet « Médiation animale » : Ce projet consiste à faire intervenir au sein de l'établissement des animaux inhabituels.

Intervention d'une musicothérapeute au sein de l'établissement

Photos Portrait « le grand âge en lumière »

Suivi de la vente du bâtiment de Bâgé le Châtel

**Ressources humaines :**

Il est primordial de fidéliser la ressource humaine au sein de l'établissement.

#### IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

*Principaux objectifs du SROS et de la situation de l'établissement au regard du SROS : SROS en cours d'élaboration dans le cadre du PSRS en cours d'adoption par l'ARS.*

##### **Objectifs du PRS/ SROS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)**

Le Projet Régional de Santé de Auvergne Rhône Alpes s'articule autour de 3 axes stratégiques :  
- Développer la prévention, notamment en réponse aux risques environnementaux ;  
- Faciliter l'accès à une offre de santé adaptée et efficiente ;  
- Fluidifier les parcours de santé.

##### **Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS/SROS (complété par DGARS)**

L'établissement est partie prenante des dynamiques inter-établissements visant à poursuivre les objectifs du PRS.

##### **Projet de l'établissement : grands axes du projet médical, du projet social, du PGFP**

*Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche*

**Suivre les objectifs CPOM marqués d'indicateurs de suivi.**

**Rendre compte aux autorités de contrôle du Plan d'action suite à l'évaluation externe HAS**

**Maintenir et développer les partenariats (HAD, ETC).**

**Poursuivre le développement des coordinations avec les structures hospitalières et médicosociales pour favoriser un accompagnement de qualité des personnes âgées.**

##### **Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:**

**Périodes des CPOM en cours :**  
**EHPAD BOUCHACOURT 2021-2025**  
**EHPAD FEILLENS ET BAGE LE CHATEL 2021-2025**  
**EHPAD PONT DE VEYLE 2020-2024**  
**EHPAD THOISSEY 2020-2024**  
**EHPAD MONTMERLE 2020-2024**

##### **Appartenance à une direction commune :**

Objet :  
Créé le :  
Nombre de membres :

##### **Appartenance à un (ou plusieurs) GCS :**

Objet :  
  
Créé le :  
Nombre de membres :

##### **Appartenance à une CHT :**

Créé le ou projet en cours :  
Etablissement concernés :

##### **Autre forme de coopération (à préciser) :**

## V-CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

### V – 1) Budget global Centre hospitalier

- Charges du compte de résultat principal

Tableau : dernier compte financier et dernier EPRD exécutoire

DEPENSES	COMPTE FINANCIER 2023	EPRD 2024	COMPTE FINANCIER 2024
Titre I	6,312M€	6,520M€	
Titre II	0,806M€	1,013M€	
Titre III	1,900M€	2,216M€	
Titre IV	0,208M €	0,252M€	
<b>Total</b>	<b>9,227M€</b>	<b>10M€</b>	

RECETTES	COMPTE FINANCIER 2023	EPRD 2024	COMPTE FINANCIER 2024
Titre I	5,717 M€	6,463M€	
Titre II	0,450 M€	0,592 M€	
Titre III	2,965 M€	2,228M€	
<b>Total</b>	<b>9,132 M€</b>	<b>9,283M€</b>	

(Montant par titre en M€)

#### Commentaires sur la situation budgétaire :

Eléments constitutifs du résultat comptable 2023 : les produits d'exploitation 8,083M€ contre 8,875M€ pour les charges d'exploitation.

Provision CET/Reprise sur provision CET 2023 = 0

- Tableau de financement de l'exercice 2024

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
0,963M €	0,420M€

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES
1 680 131 €	1 499 525 €	2 081 763€	

#### Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute 2023 : -0,025% (CF 2023)

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour 2022/2023 :

**137 387€ (CF 2023)**

Durée apparente de la dette : **29,58 – Taux d'endettement de 14,59% (CF 2023)**

**Programmes structurants d'investissement en cours en programmé pour les trois prochaines années :**

*Aucune. Rénovation Bastide terminée en 2024*

**Commentaires sur la situation budgétaire :**

**Eléments constitutifs du résultat comptable (n-1)**

**Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1)**

- **Les ressources humaines**

*(ETP des personnels - Source SAE)*

**ETP médicaux : 5,1**

- dont médecins (hors anesthésistes) → 5.1
- dont anesthésistes
- dont chirurgiens (hors gynécologues-obstétriciens)
- dont gynécologues-obstétriciens

**ETP non médicaux : 110**

- dont personnels de direction et administratifs →
- dont personnels des services de soins →
- dont personnels éducatifs et sociaux →
- dont personnel médico-techniques →
- dont personnel de rééducation →
- dont personnels techniques ouvriers →

**Commentaires sur les effectifs :** *(Démographie personnel médical et soignant et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,...)*

**Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :**

**Taux d'absentéisme :**

**Taux de turn-over :**

**Nombre moyen de jours de formation par agent :**

## **V – 2) Activité**

**Données sur le PMSI**

**Nombre de séjours réalisés en 2023 : 236**

**Evolution activité sur trois ans en volume (nombre de séjours T2A) et en Valorisation (montants des recettes T2A) :**



**Evolution du case-mix sur deux ans :**

**Dernier indice de performance connu :**

**Activité en psychiatrie année n-1**

Nombre de séjours temps plein :

DMS en hospitalisation temps plein :

Pourcentage de séjours de plus de 90 jours/nombre de séjours total :

Nombre de séjours en hospitalisation de jour :

**Activité d'hospitalisation année 2023** (Activité globale - Source PMSI)

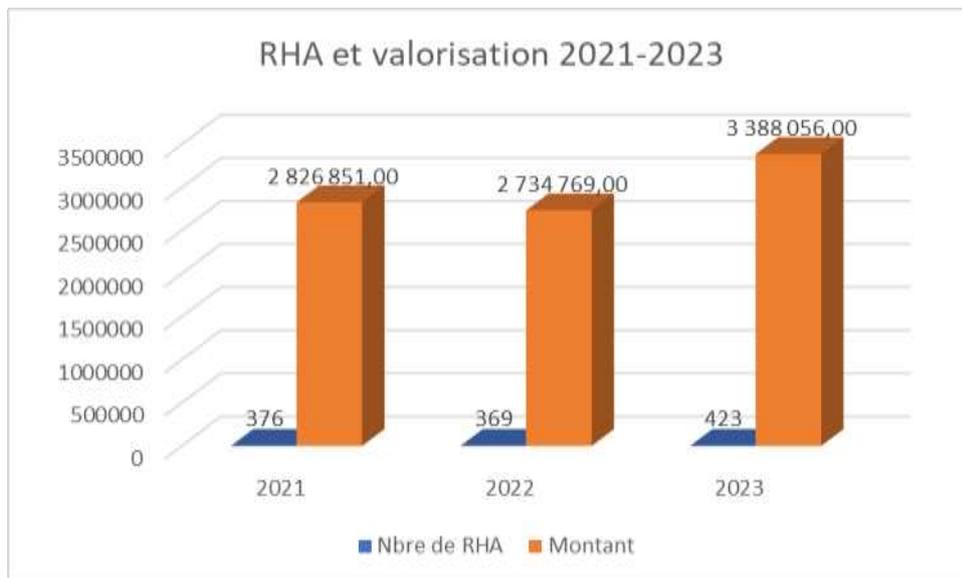
*NB : Mentionner le % ambulatoire*

Indicateurs :

**TOTAL RSA**

- CI\_A1 Nb de RSA de médecine (HC) → 238
- CI\_A2 Nb de RSA de chirurgie (HC) →
- CI\_A3 Nb de RSA d'obstétrique (HC)
- CI\_A4 Nb de RSA de médecine (ambulatoire)
- CI\_A5 Nb de RSA de chirurgie (ambulatoire)
- CI\_A6 Nb de RSA d'obstétrique (ambulatoire)
- CI\_A7 Nb de séances de chimiothérapie
- CI\_A8 Nb de séances de radiothérapie
- CI\_A9 Nb de séances d'hémodialyse
- CI\_A10 Nb de séances autres
- CI\_A11 Nb de naissances
- CI\_A12 Nb d'actes chirurgicaux
- CI\_A13 Nb d'ACTU
- CI\_A14 Nb d'actes d'endoscopies
- CI\_A15 Nb minimum de racines de GHM pour 80 % des séjours

**SSR** : nombre de RHA sur trois ans



Résultats 2023 :

CRP Principal	
Total Produits	9 132 486,79
Total Charges	9 227 330,67
Résultat	-94 843,88

CRP Annexe B	Section Tarifaire			Total
	Hébergement	Dépendance	Soins	
Total Produits	612 989,24	218 692,75	1 290 505,86	2 122 187,85
Total Charges	633 401,60	316 377,16	1 391 146,59	2 340 925,35
Résultat Comptable	-20 412,36	-97 684,41	-100 640,73	-218 737,50
Reprise Excédent				0,00
Reprise Déficit	-18 790,32	-86 366,07	-59 299,77	-164 456,16
Résultat à affecter	-39 202,68	-184 050,48	-159 940,50	-383 193,66

CRP Annexe E	Section Tarifaire			Total
	Hébergement	Dépendance	Soins	
Total Produits	7 335 622,18	1 998 062,00	8 231 538,62	17 565 222,80
Total Charges	7 495 200,91	2 065 276,99	8 250 195,48	17 810 673,38
Résultat Comptable	-159 578,73	-67 214,99	-18 656,86	-245 450,58
Reprise Excédent				0,00
Reprise Déficit		-389 238,13		-389 238,13
Résultat à affecter	-159 578,73	-456 453,12	-18 656,86	-634 688,71

CRP Annexe J	Section Tarifaire			Total
	Hébergement	Dépendance	Soins	
Total Produits	155 513,79	45 417,16	216 754,44	417 685,39
Total Charges	155 183,98	45 004,58	213 794,37	413 982,93
Résultat Comptable	329,81	412,58	2 960,07	3 702,46
Reprise Excédent				0,00
Reprise Déficit		-12 685,20		-12 685,20
Résultat à affecter	329,81	-12 272,62	2 960,07	-8 982,74

CRP Annexe N	
Total Produits	1 089 725,55
Total Charges	1 086 525,86
Résultat	3 199,69

CRP Annexe A	
Total Produits	160 233,21
Total Charges	104 545,42
Résultat	55 687,79

Résultat Comptable Total	-496 442,02
Reprise Déficit Total	-566 379,49
Résultat à Affecter Total	-1 062 821,51

### Concernant le Médico-social :

#### V – 3) Budget EHPAD

#### EHPAD La Maison Bouchacourt : 2023

##### RESULTAT D'EXPLOITATION TOTAL DES CHARGES PAR SECTIONS TARIFAIRES

Sections tarifaires	ERRD 2022	EPRD 2023	ERRD 2023	Ecart N/N-1 en %
Hébergement	3 490 694,80	3 629 295,92	3 990 124,92	14,31%

Dépendance	889 907,97	868 790,55	989 644,50	11,21%
Soins	2 975 878,65	2 729 934,06	3 072 221,67	3,24%
TOTAL DES CHARGES	7 356 481,42	7 228 020,53	8 051 991,09	9,45%

TOTAL DES PRODUITS PAR SECTIONS TARIFAIRES

Sections tarifaires	ERRD 2022	EPRD 2023	ERRD 2023	Ecart N/N-1 en %
Hébergement	3 516 975,36	3 608 272,19	3 994 042,11	13,56%
Dépendance	891 800,86	865 446,95	992 595,09	11,30%
Soins	2 983 860,69	2 754 301,39	3 208 550,97	7,53%
TOTAL DES PRODUITS	7 392 636,91	7 228 020,53	8 195 188,17	10,86%

RESULTAT D'EXPLOITATION PAR SECTIONS TARIFAIRES

Sections tarifaires	RESULTATS	ERRD 2023
Hébergement	EXCEDENT	3 917,19
Dépendance	EXCEDENT	2 950,58
Soins	EXCEDENT	136 329,30
TOTAL EHPAD	EXCEDENT	143 197,08

▪ **Tableau de financement de l'exercice « N »**

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
173 324.02€	204 456.08€

**Indicateurs de performance financière :**

Taux de marge brute n-2/n-1 5.73%

Taux de CAF 3.52%

Durée apparente de la dette n-2/n-1 13.57

## EHPAD Bâgé la Châtel et Feillens : 2023

### RESULTAT D'EXPLOITATION TOTAL DES CHARGES PAR SECTIONS TARIFAIRES

Sections tarifaires	ERRD 2022	EPRD 2023	ERRD 2023	Ecart N/N-1 en %
Hébergement	2 013 648,98	2 192 863,22	2 248 736,13	11,67%
Dépendance	694 220,44	733 707,65	684 052,26	-1,46%
Soins	1 804 372,45	1 648 969,89	2 133 319,77	18,23%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 512 241,87</b>	<b>4 575 540,76</b>	<b>5 066 108,16</b>	<b>12,27%</b>

### TOTAL DES PRODUITS PAR SECTIONS TARIFAIRES

Sections tarifaires	ERRD 2022	EPRD 2023	ERRD 2023	Ecart N/N-1 en %
Hébergement	2 029 043,09	2 186 493,22	2 085 807,72	2,80%
Dépendance	695 315,44	733 707,65	627 599,92	-9,74%
Soins	1 810 217,31	1 655 339,89	2 218 014,29	22,53%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 534 575,84</b>	<b>4 575 540,76</b>	<b>4 931 421,93</b>	<b>8,75%</b>

### RESULTAT D'EXPLOITATION PAR SECTIONS TARIFAIRES

Sections tarifaires	RESULTATS	ERRD 2023
Hébergement	DEFICIT	-162 928,41
Dépendance	DEFICIT	-56 452,34
Soins	EXCEDENT	84 694,52
<b>TOTAL EHPAD</b>	<b>DEFICIT</b>	<b>-134 686,23</b>

#### ▪ Tableau de financement de l'exercice « N »

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
2 102 769.17€	

**Indicateurs de performance financière :**

Taux de marge brute n-2/n-1 -2.69%

Taux de CAF -2.73%

Durée apparente de la dette n-2/n-1 -52.35

**VI- SYNTHÈSE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES**

**Spécificité de l'établissement :**

L'EHPAD est rattaché à une activité hospitalière qui lui permet de bénéficier des expertises et compétences de ce secteur.

**Spécificités liées aux conditions d'exercice du poste :**

Bonne capacité à déléguer et faire monter les professionnels en compétence dans leur domaine respectif.

Capacité avérée de pilotage et portage de projet en lien avec les partenaires hospitaliers et de la médecine de ville aussi bien sur le versant hospitalier que médico-social.

Travail en réseau attendu et facilitation de forte coopération médico-sociale/sanitaire

**VIII-LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ÊTRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE**

*Toute demande sera étudiée.*

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, CPOM, PRE (le cas « échéant »), EPRD, Tableaux IDAHO du compte financier, Rapport de la chambre régionale des comptes et de la MEEF

**Personne à contacter pour la communication de ces documents :**

--

La directrice générale de l'ARS de Auvergne-Rhône-Alpes